



TOURNOI FOOT EN SALLE

20 & 21 JANVIER 2024

Catégories DEF



CENTRE SPORTIF
Rte de Lausanne 40, 1610 Oron-la-Ville



Chers amis sportifs,

L'AS Haute-Broye invite vos juniors à participer à notre traditionnel tournoi en salle **juniors D, E et F** qui aura lieu le **samedi 20 et dimanche 21 janvier 2024** au centre sportif d'Oron-la-Ville.

Programme :

Samedi 20 janvier 2024

Juniors E de env. 08h00 à 12h30 (finance d'inscription : 100 frs) Max 10 équipes

Juniors D de env. 13h00 à 18h30 (finance d'inscription : 100 frs) Max 10 équipes

Dimanche 21 janvier 2024

Juniors F de env. 08h00 à 12h00 (finance d'inscription : 100) Max 12 équipes

Buvette et restauration sur place.

Si vous êtes intéressés, merci de nous retourner le bulletin d'inscription annexé par courriel à francois.eichen@bluewin.ch, mention « **TOURNOI JUNIOR 2024** » au plus vite (les premières équipes inscrites seront prioritaires).

Délai d'inscription : 12 janvier 2024

En espérant avoir le plaisir d'enregistrer votre participation, nous vous présentons nos meilleures salutations sportives.

François Eichenberger

Responsable juniors ASHB

francois.eichen@bluewin.ch

077 471 12 51

Tournoi en salle juniors D & E – règlement 2024

Les règles officielles de l'ASF sont appliquées, sauf exceptions mentionnées dans les articles ci-dessous :

- Le jeu se déroule avec 4 joueurs de champ et 1 gardien.
- Chaque équipe devra avoir un contingent maximum de **10 joueurs**
- Chaque rencontre a une durée limite définie selon le programme.
- Les changements de joueurs sont autorisés pendant les matchs, les joueurs sortis peuvent à nouveau jouer et ceci à volonté. En cas de surnombre sur le terrain, une expulsion temporaire de 2 min punira l'équipe fautive. Si l'équipe pénalisée encaisse un but pendant ces 2 min, elle peut réintroduire un joueur.
- La règle du hors-jeu n'est pas appliquée et la passe en retrait au gardien est autorisée.
- Chaque joueur ne peut jouer qu'avec une seule équipe pendant la durée du tournoi.
- L'arbitre peut prononcer des expulsions temporaires de 2 minutes (carton jaune) ou pour la durée du match (carton rouge). Un joueur expulsé temporairement ne peut être remplacé, sauf si son équipe encaisse un but (selon le système du hockey sur glace). Un joueur expulsé pour la durée du match ne peut être remplacé qu'après 2 minutes de pénalité. Les expulsions peuvent se cumuler, mais une équipe ne peut jouer à moins de 2 joueurs.
- Tous les coups francs sont indirects, sauf le penalty. Le mur doit être à une distance de 5m. Si le ballon touche le plafond de la salle ou les engins, un coup franc sera sifflé et tiré de l'endroit où le ballon a touché.
- Il est autorisé de jouer avec tous les murs.
- Le dégagement du gardien se fait à la main uniquement (sauf passe au sol) et celui-ci ne dépassera pas le milieu du terrain sans avoir touché le sol. La faute est sanctionnée d'un coup franc depuis le milieu du terrain.
- L'équipe qui ne se présente pas sur le terrain à l'heure fixée par l'horaire perdra son match par forfait 2-0.
- La finance d'inscription est exigible même en cas de désistement. Cette somme devra être réglée sur place avant le début du premier match de chaque équipe.
- En cas d'égalité de points, les critères suivants seront appliqués dans l'ordre pour les départager :
 - Résultat de la confrontation directe.
 - La différence de buts encaissés et marqués.
 - Le nombre de buts marqués.
 - Si l'égalité subsiste, il sera tiré (par des joueurs différents) des penaltys selon le système de mort subite.
- En cas d'égalité dans un match de finale, 3 penaltys par équipes seront tirés par 3 joueurs différents, si l'égalité subsiste, chaque équipe tirera un penalty (d'autres joueurs) jusqu'à ce qu'une décision soit obtenue.
- Tous les joueurs doivent être équipés de pantoufles de gym à semelles claires et sans crampon. Il est interdit de sortir du bâtiment avec les pantoufles de match.
- L'AS Haute-Broye décline toutes responsabilités en cas de vols ou d'accidents.
- A l'exception de la surface de jeu, tout jeu de ballon (ou autre) est interdit dans tous les locaux mis à la disposition des équipes.
- Tous litiges non prévus dans ce règlement seront réglés par le jury du tournoi.

Tournoi en salle juniors F – règlement 2024

Les règles officielles de l'ASF sont appliquées, sauf exceptions mentionnées dans les articles ci-dessous :

- Le jeu se déroule avec 4 joueurs de champ sans gardien (buts de hockey).
- Chaque équipe devra avoir un contingent maximum de **8 joueurs**.
- Les changements de joueurs sont autorisés pendant les matchs, les joueurs sortis peuvent à nouveau jouer et ceci à volonté. En cas de surnombre sur le terrain, une expulsion temporaire de 2 min punira l'équipe fautive. Si l'équipe pénalisée encaisse un but pendant ces 2 min, elle peut réintroduire un joueur.
- La règle du hors-jeu n'est pas appliquée.
- Chaque joueur ne peut jouer qu'avec une seule équipe pendant la durée du tournoi.
- L'arbitre peut prononcer des expulsions temporaires de 2 minutes (carton jaune) ou pour la durée du match (carton rouge). Un joueur expulsé temporairement ne peut être remplacé, sauf si son équipe encaisse un but (selon le système du hockey sur glace). Un joueur expulsé pour la durée du match ne peut être remplacé qu'après 2 minutes de pénalité. Les expulsions peuvent se cumuler, mais une équipe ne peut jouer à moins de 2 joueurs.
- Tous les coups francs sont indirects, sauf le penalty. Le mur doit être à une distance de 5m. Si le ballon touche le plafond de la salle ou les engins, un coup franc sera sifflé et tiré de l'endroit où le ballon a touché. Les penaltys seront tirés depuis le milieu du terrain, sans gardien ni opposition (tir de précision).
- Il est autorisé de jouer avec tous les murs. Il n'y a pas de corner. En cas de blocage du ballon derrière le but, l'arbitre arrêtera le jeu et le ballon sera remis à l'équipe défendant le but en question pour continuer la partie.
- L'équipe qui ne se présente pas sur le terrain à l'heure fixée par l'horaire perdra son match par forfait 2-0.
- La finance d'inscription est exigible même en cas de désistement.
- En cas d'égalité de points, les critères suivants seront appliqués dans l'ordre pour les départager :
 - Résultat de la confrontation directe.
 - La différence de buts encaissés et marqués.
 - Le nombre de buts marqués.
 - Si l'égalité subsiste, il sera tiré (par des joueurs différents) des penaltys selon le système de mort subite.
- En cas d'égalité dans un match de finale, 3 penaltys par équipes seront tirés par 3 joueurs différents, si l'égalité subsiste, chaque équipe tirera un penalty (d'autres joueurs) jusqu'à ce qu'une décision soit obtenue.
- Tous les joueurs doivent être équipés de pantoufles de gym à semelles claires et sans crampon. Il est interdit de sortir du bâtiment avec les pantoufles de match.
- L'AS Haute-Broye décline toutes responsabilités en cas de vols ou d'accidents.
- A l'exception de la surface de jeu, tout jeu de ballon (ou autre) est interdit dans tous les locaux mis à la disposition des équipes.
- Tous litiges non prévus dans ce règlement seront réglés par le jury du tournoi.



Bulletin d'inscription :

TOURNOI DEF DU 20 ET 21 JANVIER 2024 AU CENTRE SPORTIF D'ORON-LA-VILLE

Club : _____

Catégorie de juniors (D, E ou F) : _____

Entraîneur (nom et prénom) : _____

Numéro de natel : _____

Adresse e-mail : _____

Équipe II : _____

Catégorie de juniors (D, E ou F) : _____

Entraîneur (nom et prénom) : _____

Numéro de natel : _____

Adresse e-mail : _____

Équipe III : _____

Catégorie de juniors (D, E ou F) : _____

Entraîneur (nom et prénom) : _____

Numéro de natel : _____

Adresse e-mail : _____

En cas d'inscription de plusieurs équipes, merci de remplir un bulletin par équipe.

Veillez noter également que pour toute équipe inscrite et qui ne se présenterait pas au tournoi, une participation aux frais, à hauteur de CHF 300.-, sera facturée au club de l'équipe en question.

